Docusign Envelope ID: 90742128-4911-4BAC-AFFD-BCE0846D5299

ARYZTA FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 28.750.000 euros
14-16, avenue Joseph Paxton, Zac de Bel Air, 77164 Ferrières-en-Brie
479 752 131 RCS Meaux

(la "***Société***")

EXTRAIT DE L'ACTE SOUS SEING PRIVE CONSTATANT LES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 23 JUIN 2025

[…]

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 22.263.575 euros.

L'Associé Unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, l'Associé Unique prend acte de ce que la Société n'a pas engagé de dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés telles que visées à l'article 39-4 dudit code pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (correspondant à des amortissements excédentaires et/ou non déductibles).

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, approuve la proposition du président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 22.263.575 euros, ainsi qu'il suit :

(i) Détermination du bénéfice distribuable :

Report à nouveau ..... 19.932.717 €
Bénéfice de l'exercice..... 22.263.575 €

Bénéfice distribuable..... 42.196.292 €

(ii) Distribution de dividendes : 40.000.000 €

Montant prélevé sur le compte "Bénéfice de l'exercice"..... 22.263.575 €
Montant prélevé sur le compte "Report à nouveau" ..... 17.736.425 €

Montant du dividende ..... 40.000.000 €
Soit environ 1,40 € par action

L'Associé Unique décide que les dividendes mis en distribution, soit 40.000.000 d'euros, sont payables immédiatement.

Compte tenu de cette affectation, l'Associé Unique prend acte de ce que les capitaux propres de la Société s'élèvent à 33.863.966 euros répartis ainsi qu'il suit :

Docusign Envelope ID: 90742128-4911-4BAC-AFFD-BCE0846D5299

Capital social ..... 28.750.000 €
Prime d'émission, de fusion, d'apport ..... 5.039 €
Réserve légale ..... 2.875.000 €
Report à nouveau ..... 2.196.292 €
Provisions réglementées ..... 37.635 €

Capitaux propres ..... 33.863.966 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique prend acte de ce qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois exercices précédents :

Date de clôture de l'exercice de référence	**Revenus non éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3, 2° du CGI**	**Dividendes éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3, 2° du CGI, pour ceux des associés qui peuvent en bénéficier**
31 décembre 2023	50.000.000 euros de dividendes versés aux associés	Néant
31 juillet 2023	Néant	
31 juillet 2022	Néant	

L'Associé Unique prend également acte de ce qu'en l'occurrence, l'intégralité des dividendes distribués au cours des trois exercices précédents n'a pas donné lieu à l'application de l'abattement précité, dans la mesure où ces sommes ont été versées à un associé personne morale.

[…]

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte de ce que le mandat du commissaire aux comptes titulaire de la Société, le cabinet Ernst & Young & autres, arrive à expiration à l'issue des présentes décisions de l'Associé Unique.

En conséquence, l'Associé Unique décide de renouveler Ernst & Young & autres en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Associé Unique ou de l'assemblée générale appelé à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2030.

[…]

oOo

Docusign Envelope ID: 90742128-4911-4BAC-AFFD-BCE0846D5299

De tout ce que dessus il a été dressé le présent acte qui a été signé par le biais du service de signature électronique mis en place par DocuSign (dont la politique de certification est disponible à l'adresse : https://www.docusign.fr/societe/politiques-de-certifications), et dispose de la même valeur qu'une signature manuscrite.

Extrait certifié conforme,

DocuSigned by:
976EC0980F64499...

M. Julien Gromb

Docusign Envelope ID: 90742128-4911-4BAC-AFFD-BCE0846D5299

ARYZTA FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 28.750.000 euros
14-16, avenue Joseph Paxton, Zac de Bel Air, 77164 Ferrières-en-Brie
479 752 131 RCS Meaux

COMPTES SOCIAUX (BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

La présente page de signature est signée par le biais du service de signature électronique mis en place par DocuSign (dont la politique de certification est disponible à l'adresse : https://www.docusign.fr/societe/politiques-de-certifications), et dispose de la même valeur qu'une signature manuscrite.

Certifiés conformes.

DocuSigned by:
976EC0980F64499...

Julien Gromb

ARYZTA FRANCE

0014 av Joseph Paxton

77164 Ferrières-en-Brie

Comptes au 31/12/2024

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Comparatif Bilan Actif — 3
Comparatif Bilan Passif — 4
Bilan - Actif — 5
Compte de résultat comparatif — 6
Bilan - Passif — 7
Compte de résultat — 8

Détail des comptes

Détail des comptes - Actif — 11
Détail des comptes - Passif — 13
Détail des comptes - Charges — 16
Détail des comptes - Produits — 18

Dossier de gestion

Actif réalisable, passif exigible — 21
Emplois et ressources — 22
Soldes intermédiaires de gestion — 23
Capacité d'autofinancement — 24
Flux de trésorerie — 25

Annexes

Informations générales — 27
Informations générales complémentaires — 29
Règles et méthodes comptables — 32
Immobilisations — 35
Filiales — 36
Amortissements — 37
Provisions et dépréciations — 38
Créances et dettes — 39
détail des dettes et créances Groupe — 40
Convention de gestion — 41
Charges à payer — 42
Composition du capital social — 43
Variation des capitaux propres — 44
Répartition de l'impôt sur les bénéfices — 45
Rémunération des dirigeants — 46
Engagements financiers et autres informations — 47

Comptes annuels

Comparatif Bilan Actif

Nombre de mois :	31/12/2024 12 Net	31/12/2023 5 Net	Ecarts	%
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	5 168	5 168		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	25 391 255	25 391 255		
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	5 000	5 000		
Prêts				
Autres immobilisations financières	131 156 164	131 156 164		
ACTIF IMMOBILISE	**156 557 587**	**156 557 587**		
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	127 982 513	144 692 166	-16 709 653	-11,55
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	6 220 154	5 510 309	709 845	12,88
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**134 202 667**	**150 202 475**	**-15 999 807**	**-10,65**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL DE L'ACTIF	**290 760 254**	**306 760 062**	**-15 999 807**	**-5,22**

Comparatif Bilan Passif

	31/12/2024	31/12/2023	Ecarts	%
Nombre de mois :	**12**	**5**		
Capital social ou individuel (dont versé : 28 750 000)	28 750 000	28 750 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 039	5 039		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)				
Réserve légale	2 875 000	2 875 000		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)				
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)				
Report à nouveau	19 932 717	66 389 312	-46 456 595	-69,98
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	22 263 575	3 543 405	18 720 171	528,31
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	37 635	37 635		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**73 863 966**	**101 600 391**	**-27 736 424**	**-27,30**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques	1 574 935	1 701 435	-126 500	-7,43
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	**1 574 935**	**1 701 435**	**-126 500**	**-7,43**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	175 500	220 940	-45 440	-20,57
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. particip)	113 520 000	114 647 495	-1 127 495	-0,98
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	463 287	6 600	456 687	6 919,49
Dettes fiscales et sociales	24 912		24 912	
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	101 137 654	88 583 201	12 554 453	14,17
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	**215 321 353**	**203 458 236**	**11 863 117**	**5,83**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL DU PASSIF	***290 760 254***	***306 760 062***	***-15 999 807***	***-5,22***

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	5 168		5 168	5 168
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	27 111 121	1 719 866	25 391 255	25 391 255
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	5 000		5 000	5 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	131 156 164		131 156 164	131 156 164
ACTIF IMMOBILISE	**158 277 453**	**1 719 866**	**156 557 587**	**156 557 587**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	127 982 513		127 982 513	144 692 166
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	6 220 154		6 220 154	5 510 309
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**134 202 667**		**134 202 667**	**150 202 475**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**292 480 120**	**1 719 866**	**290 760 254**	**306 760 062**

Compte de résultat comparatif

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services			
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS			
Production stockée, immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dépréciations, provisions, transferts de charges	126 500		
Autres produits			
PRODUITS D'EXPLOITATION	**126 500**		
Achats de marchandises			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières, autres approvisionnements			
Variation de stock matières premières			
Autres achats et charges externes	537 593	27 479	1 856,38
Impôts, taxes et versements assimilés	20 566		
Salaires, traitements, charges sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges			
CHARGES D'EXPLOITATION	**558 159**	**27 479**	**1 931,22**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-431 659**	**-27 479**	**1 470,87**
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers de participations	25 000 000	2 999 970	733,34
Autres intérêts et produits assimilés	6 639 632	2 710 926	144,92
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS	**31 639 632**	**5 710 896**	**454,02**
Dotations financières aux amortis., dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées	10 327 069	4 359 500	136,89
Différences négatives de change			
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES	**10 327 069**	**4 359 500**	**136,89**
RESULTAT FINANCIER	**21 312 562**	**1 351 396**	**1 477,08**
Produits exceptionnels			
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Charges exceptionnelles			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices	-1 382 672	-2 219 488	-37,70
RESULTAT [Bénéfice ou Perte]	**22 263 575**	**3 543 405**	**528,31**

Bilan - Passif

Rubriques			31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	(dont versé :	28 750 000)	28 750 000	28 750 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			5 039	5 039
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			2 875 000	2 875 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)		
Report à nouveau			19 932 717	66 389 312
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			22 263 575	3 543 405
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			37 635	37 635
CAPITAUX PROPRES			**73 863 966**	**101 600 391**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			1 574 935	1 701 435
Provisions pour charges				
PROVISIONS			**1 574 935**	**1 701 435**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			175 500	220 940
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	113 520 000	114 647 495
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			463 287	6 600
Dettes fiscales et sociales			24 912	
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			101 137 654	88 583 201
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**215 321 353**	**203 458 236**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**290 760 254**	**306 760 062**

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			126 500	
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			**126 500**	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			537 593	27 479
Impôts, taxes et versements assimilés			20 566	
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			**558 159**	**27 479**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-431 659**	**-27 479**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			25 000 000	2 999 970
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			6 639 632	2 710 926
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**31 639 632**	**5 710 896**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			10 327 069	4 359 500
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**10 327 069**	**4 359 500**
RESULTAT FINANCIER			**21 312 562**	**1 351 396**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**20 880 903**	**1 323 917**

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-1 382 672	-2 219 488
TOTAL DES PRODUITS	**31 766 132**	**5 710 896**
TOTAL DES CHARGES	**9 502 556**	**2 167 491**
BENEFICE OU PERTE	**22 263 575**	**3 543 405**

Annexes Du 01/01/2024 Au 31/12/2024

Informations générales et description de l'activité.

Faits pertinents

Guerre en Ukraine et conditions macroéconomiques

Les filiales de la société ne constatent pas d'impacts directs significatifs en lien avec la guerre en Ukraine et au Proche Orient, et n'intervenant pas sur les marchés concernés, son approvisionnement en certaines matières premières en provenance de ces territoires est limité et occasionnel.

Transition climatique

En 2024, nous avons franchi une nouvelle étape en formalisant notre politique RSE en trois piliers (ci-après) . Nous avons également amélioré notre score Ecovadis de 5 points (badge « entreprise engagée »).

Nous avons mené de nombreuses actions, dont voici quelques exemples marquants :

Pilier RSE I : S’engager avec nos équipes et nos communautés

L’engagement auprès de nos équipes et de nos communautés est une priorité, qui se traduit par des actions concrètes en matière de sécurité, de sensibilisation et de solidarité. Nous avons renforcé notre politique de sécurité avec 958 visites d’observation visant à prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail. Par ailleurs, nous menons des actions de sensibilisation sur des enjeux clés : 59 collaborateurs ont participé aux fresques du climat, et des ateliers de sensibilisation au handicap ont été organisés lors des Jeux Paralympiques pour favoriser l’inclusion. Afin d’impliquer nos nouveaux collaborateurs dès leur arrivée, nous avons intégré à leur parcours d’accueil des actions Team for the Planet, renforçant ainsi notre engagement collectif en faveur de l’environnement. En complément, nous soutenons des initiatives solidaires, notamment en reversant une partie des bénéfices réalisés avec deux de nos références à l’ONG Le Bayon, qui agit pour la formation de jeunes femmes cambodgiennes.

Pilier RSE II : Agir pour l’environnement

Nous travaillons au quotidien à réduire notre impact environnemental et à adopter des pratiques plus durables. Cette année, nous avons entamé la définition d’une stratégie climat avec la méthode ACT Pas à Pas, un cadre structurant pour accompagner les entreprises vers la transition bas carbone. Comme les années précédentes, nous avons réalisé notre bilan carbone (scope 1&2 et 3) afin de mieux comprendre et réduire nos émissions. Dans cette dynamique, nous avons maintenu notre contrat d’électricité verte et avons intégré un camion électrique à notre flotte de distribution. Nous poursuivons également le verdissement de notre flotte de véhicules de société avec 24% dits « plus propres » en 2024.

Pilier RSE III : Innover durablement

Notre démarche d’innovation durable repose sur une sélection rigoureuse de nos fournisseurs et des engagements concrets pour une alimentation plus responsable. Nous avons mis en place une évaluation RSE de nos fournisseurs afin de garantir qu’ils respectent nos exigences environnementales et sociales. De plus, nous avons défini des objectifs ambitieux à horizon 2026, notamment l’utilisation exclusive de 100 % d’œufs hors cage, 100 % de cacao certifié et 100 % d’huile de palme certifiée RSPO.Enfin, nous poursuivons notre engagement pour des partenariats de long terme, à l’image de notre collaboration avec Isigny Sainte-Mère depuis plus de 25 ans.

Titres immobilisés
(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Concernant la société, le mali technique est ainsi affecté aux titres de participations et a été reclassé dans un sous compte "autres immobilisations financières" figurant à l'actif du bilan pour 131 156 164 Euros est composé des malis de fusion suivants :

- 23 256 294 Euros provenant de la TUP de Hubert Développement avec Hubert Finance
- 1 903 371 Euros provenant de la TUP d'AMP avec Hubert Finance
- 105 996 499 Euros provenant de la TUP de Hubert Finance avec Aryzta France.

En adéquation avec le changement de législation (nouvelles règles comptables introduites par le règlement n°2015-06 de l'ANC), le mali de fusion doit être affecté en priorité aux actifs identifiables apportés dont la valeur réelle peut être estimée de manière fiable et sur lesquels il existe des plus-values latentes.
Concernant la société, le mali technique affecté aux titres de participation est ainsi affecté aux titres de participation et a été reclassé dans un sous compte "autres immobilisations financières".

Mali technique affecté (en K€).

Titres sous jacents	Montant brut	Dépréciation	Net
FD	15 079		15 079
FND	7 698		7 698
JALLON	13 617		13 617
BPA	14 100		14 100
BPS	16 164		16 164
NG	5 498		5 498
PS	11 872		11 872
BPL	4 051		4 051
MAR	8 035		8 035
CDP	34 332		34 332
SGP	710		710
TOTAUX	131 156		131 156

Créances immobilisés
(PCG Art. 831-2 7")

Les prêts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominative.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises
(PCG Art. 831-2)

Pas d'achats de matière et marchandises sur Aryzta France

Dépréciation des matières et marchandises
(PCG 831-2/3 et 831-2/6)

Pas de stock de matières et marchandises sur Aryzta France.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances.
(PCG Art. 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Le management applique une provision pour dépréciation des créances clients basée sur leur ancienneté. En effet, la méthode historique consiste en la constatation d'une dépréciation à 100% de toutes créances clients âgées de plus de 120 jours.

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Conformément à la loi du 24 juillet 1966, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

Rémunération des dirigeants

Néant.

Disponibilités en Euro.

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Résultat financier.

L'exercice fait apparaître un résultat financier de 21 312 562 Euros, qui est constitué des éléments suivants :

- Dividendes pour 25 000 000 Euros
- Autres intérêts et produits assimilés pour 6 639 631 Euros
- Intérêts et charges assimilés pour (10 327 069) Euros

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 45 132 Euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes 45 132 Euros.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

Informations générales complémentaires

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total net est de 290 760 254 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires néant et dégageant un bénéfice de 22 263 575 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

L'exercice précédent a été exceptionnellement réduit à 5 mois, du 01/08/2023 au 31/12/2023, afin de permettre à la société d'aligner son calendrier comptable sur l'année civile dès le 01/01/2024. Sur l'exercice 2024, la méthode des clôtures mensuelles en 4-4-5 a été abandonnée au profit de clôtures calendaires. De ce fait, en raison d'une forte saisonnalité de l'activité de la société, la comparaison entre 2023 et 2024 à périmètre constant ne permet pas une analyse pertinente des variations. Afin de permettre la permanence des méthodes, nous avons réalisé un tableau comparatif du compte de résultat 2024 et 2023 en année civile ci-dessous

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables N° 2014-03 du 05 juin 2014 et dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Activité de la société

Aryzta France est la société holding française qui détient les participations indiquées dans la liste des filiales et participations de l'annexe. Ses produits financiers, le cas échéant, sont majoritairement constitués des dividendes de ses filiales. Ses charges financières rémunèrent essentiellement l'emprunt contracté auprès d'une société irlandaise du groupe, Aryzta Bakeries Ireland.

Intégration fiscale :

La Société a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés
prévu aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.
La société a adhéré au nouveau groupe d'intégration ayant pris effet
le 1er août 2023.

La Société tête d'intégration fiscale redevable de l'impôt est la société ARYZTA France Sas.

L'impôt provisionné dans la Société correspond à l'impôt réellement dû
en l'absence d'intégration.

En application de la nouvelle convention d'intégration fiscale les économies d'impôts réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère.

Cette année le produit d'intégration fiscal constaté sur la société mère s'élève à 1 382 672 Euros.

Identité de la société mère consolidant les comptes.
(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale : ARYZTA
Forme : AG
Déclaration au 31/12/2024
Siège social : Talacker 41 - Zurich (Suisse).

Méthode de consolidation retenue : intégration globale.
En tant que mère de sous-groupe la société Aryzta France est exempte d'établissement de comptes consolidés.

Les chiffres clés du sous-groupe d'Aryzta France sont :

=> Le montant de l'actif immobilisé : 200 049 724 Euros.
=> Le montant des capitaux propres : 124 261 866 Euros.

=> Le nombre des membres du personnel employés au cours de l'exercice : 882.25

Taux d'imposition utilisé

Taux normal : 25%
Contribution sociale : 3.30% sur la tranche supérieure à 763 K€ d'IS

Capitaux propres :

Le résultat 31/12/2023 s'élevant à 3 543 404 Euros a été affecté en totalité au Report à nouveau. La société a procédé au-cours de l'exercice au versement d'un dividende de 50 000 000 euros.
Le résultat 31/12/2024 s'élève à 22 26 575 Euros.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 168		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	27 111 121		
Autres titres immobilisés	5 000		
Prêts et autres immobilisations financières	131 156 164		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**158 272 285**		
TOTAL GENERAL	**158 277 453**		

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			5 168	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			27 111 121	
Autres titres immobilisés			5 000	
Prêts et autres immobilisations financières			131 156 164	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**158 272 285**	
TOTAL GENERAL			**158 277 453**	

Filiales

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FRANCE DISTRIBUTION	108 000 11 254 489	100 6 000 000	2 278 732 2 278 732		107 386 942 6 432 037
FRANCE NORD DISTRIBUTION	40 000 3 794 912	100 500 000	1 323 456 1 323 456		23 763 393 1 336 317
JALLON	312 000 9 690 200	100 750 000	6 169 715 6 169 715		55 737 865 2 507 960
BOUL'PAT ATLANTIQUE	46 000 4 831 938	100 4 000 000	7 622 7 622		36 094 142 2 489 840
BOUL'PAT SERVICE	80 000 8 836 699	100 2 000 000	4 120 000 4 120 000		45 834 428 3 492 247
NORMANDIE GEL DISTRIBUTION	96 000 3 284 543	100 500 000	1 317 025 1 317 025		12 389 168 1 019 778
PATIS SERVICE	180 000 6 232 565	100 1 500 000	3 671 948 3 671 948		28 617 425 1 525 265
BOUL'PAT LITTORAL	39 987 3 071 712	100 250 000	1 695 989 1 695 989		15 053 487 782 054
COUP DE PATES	131 500 7 306 281	100 9 000 000	1 750 887 1 750 887		36 440 685 3 594 850
SOGEPAT	38 112 1 385 845	100	900 000 900 000		7 890 849 168 126
GROUPE HUBERT LOGISTIQUE	65 000 1 174 972	100	3 130 553 1 615 553		6 289 014 443 391
BELGAGEL	100 000 7 827 939	100	100 000 100 000		15 008 587 2 018 064
LUSIGEL	50 000 847 540	100 500 000	50 000 50 000		5 625 970 564 883
ABF	270 000 1 325 828	100	557 560 557 560		6 497 984 554 520
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL GENERAL				

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	37 635			37 635
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	**37 635**			**37 635**
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 701 435		126 500	1 574 935
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**1 701 435**		**126 500**	**1 574 935**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	1 719 866			1 719 866
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	**1 719 866**			**1 719 866**
TOTAL GENERAL	**3 458 936**		**126 500**	**3 332 436**

Dotations et reprises d'exploitation	126 500
Dotations et reprises financières	
Dotations et reprises exceptionnelles	

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	131 156 164	1	131 156 163
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	127 982 513	127 982 513	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	**259 138 677**	**127 982 514**	**131 156 163**
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	8 361		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	8 361		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	175 500	175 500		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	113 520 000	113 520 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	463 287	463 287		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices	24 912	24 912		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	101 137 654	101 137 654		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**215 321 353**	**215 321 353**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	363 927 880			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	365 055 375			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Autres créances Groupe :

La rubrique groupe et associés fait apparaître un montant de 127 982 513 Euros, qui correspond aux éléments suivants :

- IS - Intégration fiscale, pour un montant de 5 901 627 Euros ;
- Aryzta AG, compte courant, pour un montant de 120 024 133 Euros ;
- Coup de Pates, compte courant, pour un montant de 2 056 753.31 Euros.

La société Aryzta France SAS a une créance de 120 024 133 Euros au 31 décembre 2024, qui se décompose comme suit :

- Principal : 120 000 000 Euros ;
- Intérêts : 24 133 Euros.

L'intégralité de cette créance a été remboursée au mois de janvier 2025.

Une convention de gestion centralisée de trésorerie a été signée le 4 août 2005 et entrée en vigueur à la même date avec les sociétés détenues par Aryzta France pour une durée indéterminée à compter du 4 août 2005. Au 31 décembre 2024, la convention de gestion de trésorerie s'élève à 78 937 804 Euros et est composée des créances et dettes suivantes :

- dette sur FRANCE DISTRIBUTION : 16 629 558 Euros
- dette sur FRANCE NORD DISTRIBUTION : 4 671 412 Euros
- dette sur JALLON : 11 773 190 Euros
- dette sur BOUL'PAT ATLANTIQUE : 7 591 023 Euros
- dette sur BOUL'PAT SERVICE : 12 518 388 Euros
- dette sur NORMANDIE GEL DISTRIBUTION : 3 740 779 Euros
- dette sur PATIS SERVICE : 6 556 551 Euros
- dette sur SOGEPAT : 1 563 641 Euros
- dette sur BOUL'PAT LITTORAL : 4 308 510 Euros
- dette sur ABF : 669 034 Euros
- dette sur GROUPE HUBERT LOGISTIQUE : 478 707 Euros
- dette sur BELGAGEL : 8 437 010 Euros.

Les autres comptes courants représentant une dette de 22 199 851 Euros sont constitués des éléments suivants :

- dette sur ARYZTA INVESTISSEMENTS : 19 588 584 Euros
- dette sur ARYZTA MANAGEMENT France : 2 611 267 Euros

Le 29 juillet 2024, la société ARYZTA AG a octroyé un prêt de 113 520 000.00 Euros, au taux de 6.75% par an et dont l'échéance est fixée au 29 juillet 2029.
La société a versé, au titre des intérêts, un montant de 3 320 460 Euros.

Le précédent emprunt, avec la société IAWS, a été intégralement remboursé le 24 juillet 2024, et a donné lieu au paiement des intérêts pour un montant de 4 491 135 Euros.

Charges à payer

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
16887089	INT.COUR/EMP.IAWS FIN PP 9127		1 127 495,00	-1 127 495,00
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES			**1 127 495,00**	**-1 127 495,00**
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
40812200	FNP - HONORAIRES	22 929,00		22 929,00
40812700	FNP SERVICES BANCAIRES	5 000,00	6 600,00	-1 600,00
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**27 929,00**	**6 600,00**	**21 329,00**
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
51810001	INTERETS COURUS A PAYER A FD	38 112,62	46 160,13	-8 047,51
51810003	INTERETS COURUS A PAYER A FND	10 568,46	9 555,01	1 013,45
51810004	INTERETS COURUS A PAYER A JAL	24 384,39	32 418,00	-8 033,61
51810005	INTERETS COURUS A PAYER A BPA	15 755,72	22 088,64	-6 332,92
51810006	INTERETS COURUS A PAYER A BPS	26 351,20	28 283,28	-1 932,08
51810010	INTERETS COURUS A PAYER A NGD	7 596,61	7 698,83	-102,22
51810012	INTERETS COURUS A PAYER A PS	14 881,01	18 635,93	-3 754,92
51810013	INTERETS COURUS A PAYER A SOG	3 295,05	2 990,71	304,34
51810014	INTERETS COURUS A PAYER A BPL	8 903,29		8 903,29
51810021	INTERETS COURUS A PAYER A ABF	1 547,64	769,67	777,97
51810030	INTERETS COURUS A PAYER A GHL	1 542,81	1 031,62	511,19
51810050	INTERETS COURUS A PAYER A CDP		14 337,48	-14 337,48
51810062	INTERETS COURUS A PAYER A BEL	16 745,75	29 336,21	-12 590,46
51810091	INTERETS COURUS A PAYER A AMF	5 815,13	7 634,31	-1 819,18
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		**175 499,68**	**220 939,82**	**-45 440,14**
TOTAL CHARGES A PAYER		**203 428,68**	**1 355 034,82**	**-1 151 606,14**

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	28 750 000			1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	101 600 391
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	101 600 391

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations	50 000 000	
Résultat de l'exercice		22 263 575
SOLDE	**27 736 425**	

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	73 863 966

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	20 880 903	-1 382 672	22 263 575
Résultat exceptionnel à court terme			
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	**20 880 903**	**-1 382 672**	**22 263 575**

Rémunération des dirigeants

Rubriques	Total dirigeants	Organes		
		Administration	Direction	Surveillance
Engagements financiers				
Engagements de retraite				
Avances et crédits alloués				
Rémunérations allouées				

Conditions de prêts consentis au cours de l'exercice :

Remboursements opérés pendant l'exercice :

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13).

Néant.

Aryzta France

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Aryzta France

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Aryzta France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Aryzta France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 19 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Patrick Cassoux

ARYZTA FRANCE

0014 av Joseph Paxton

77164 Ferrières-en-Brie

Comptes au 31/12/2024

Comptes annuels

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Bilan - Actif

Déclaration au 31/12/2024

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	5 168		5 168	5 168
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	27 111 121	1 719 866	25 391 255	25 391 255
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	5 000		5 000	5 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	131 156 164		131 156 164	131 156 164
ACTIF IMMOBILISE	**158 277 453**	**1 719 866**	**156 557 587**	**156 557 587**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	127 982 513		127 982 513	144 692 166
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	6 220 154		6 220 154	5 510 309
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**134 202 667**		**134 202 667**	**150 202 475**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**292 480 120**	**1 719 866**	**290 760 254**	**306 760 062**

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Bilan - Passif

Déclaration au 31/12/2024

Rubriques			31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	(dont versé :	28 750 000)	28 750 000	28 750 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			5 039	5 039
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			2 875 000	2 875 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)		
Report à nouveau			19 932 717	66 389 312
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			22 263 575	3 543 405
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			37 635	37 635
CAPITAUX PROPRES			**73 863 966**	**101 600 391**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			1 574 935	1 701 435
Provisions pour charges				
PROVISIONS			**1 574 935**	**1 701 435**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			175 500	220 940
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	113 520 000	114 647 495
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			463 287	6 600
Dettes fiscales et sociales			24 912	
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			101 137 654	88 583 201
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**215 321 353**	**203 458 236**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**290 760 254**	**306 760 062**

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2024

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			126 500	
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			**126 500**	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			537 593	27 479
Impôts, taxes et versements assimilés			20 566	
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			**558 159**	**27 479**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-431 659**	**-27 479**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			25 000 000	2 999 970
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			6 639 632	2 710 926
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**31 639 632**	**5 710 896**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			10 327 069	4 359 500
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**10 327 069**	**4 359 500**
RESULTAT FINANCIER			**21 312 562**	**1 351 396**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**20 880 903**	**1 323 917**

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2024

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-1 382 672	-2 219 488
TOTAL DES PRODUITS	**31 766 132**	**5 710 896**
TOTAL DES CHARGES	**9 502 556**	**2 167 491**
BENEFICE OU PERTE	**22 263 575**	**3 543 405**

Annexes Du 01/01/2024 Au 31/12/2024

Informations générales et description de l'activité.

Faits pertinents

Guerre en Ukraine et conditions macroéconomiques

Les filiales de la société ne constatent pas d'impacts directs significatifs en lien avec la guerre en Ukraine et au Proche Orient, et n'intervenant pas sur les marchés concernés, son approvisionnement en certaines matières premières en provenance de ces territoires est limité et occasionnel.

Transition climatique

En 2024, nous avons franchi une nouvelle étape en formalisant notre politique RSE en trois piliers (ci-après) . Nous avons également amélioré notre score Ecovadis de 5 points (badge « entreprise engagée »).

Nous avons mené de nombreuses actions, dont voici quelques exemples marquants :

Pilier RSE I : S’engager avec nos équipes et nos communautés

L’engagement auprès de nos équipes et de nos communautés est une priorité, qui se traduit par des actions concrètes en matière de sécurité, de sensibilisation et de solidarité. Nous avons renforcé notre politique de sécurité avec 958 visites d’observation visant à prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail. Par ailleurs, nous menons des actions de sensibilisation sur des enjeux clés : 59 collaborateurs ont participé aux fresques du climat, et des ateliers de sensibilisation au handicap ont été organisés lors des Jeux Paralympiques pour favoriser l’inclusion. Afin d’impliquer nos nouveaux collaborateurs dès leur arrivée, nous avons intégré à leur parcours d’accueil des actions Team for the Planet, renforçant ainsi notre engagement collectif en faveur de l’environnement. En complément, nous soutenons des initiatives solidaires, notamment en reversant une partie des bénéfices réalisés avec deux de nos références à l’ONG Le Bayon, qui agit pour la formation de jeunes femmes cambodgiennes.

Pilier RSE II : Agir pour l’environnement

Nous travaillons au quotidien à réduire notre impact environnemental et à adopter des pratiques plus durables. Cette année, nous avons entamé la définition d’une stratégie climat avec la méthode ACT Pas à Pas, un cadre structurant pour accompagner les entreprises vers la transition bas carbone. Comme les années précédentes, nous avons réalisé notre bilan carbone (scope 1&2 et 3) afin de mieux comprendre et réduire nos émissions. Dans cette dynamique, nous avons maintenu notre contrat d’électricité verte et avons intégré un camion électrique à notre flotte de distribution. Nous poursuivons également le verdissement de notre flotte de véhicules de société avec 24% dits « plus propres » en 2024.

Pilier RSE III : Innover durablement

Notre démarche d’innovation durable repose sur une sélection rigoureuse de nos fournisseurs et des engagements concrets pour une alimentation plus responsable. Nous avons mis en place une évaluation RSE de nos fournisseurs afin de garantir qu’ils respectent nos exigences environnementales et sociales. De plus, nous avons défini des objectifs ambitieux à horizon 2026, notamment l’utilisation exclusive de 100 % d’œufs hors cage, 100 % de cacao certifié et 100 % d’huile de palme certifiée RSPO.Enfin, nous poursuivons notre engagement pour des partenariats de long terme, à l’image de notre collaboration avec Isigny Sainte-Mère depuis plus de 25 ans.

Titres immobilisés
(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Concernant la société, le mali technique est ainsi affecté aux titres de participations et a été reclassé dans un sous compte "autres immobilisations financières" figurant à l'actif du bilan pour 131 156 164 Euros est composé des malis de fusion suivants :

- 23 256 294 Euros provenant de la TUP de Hubert Développement avec Hubert Finance
- 1 903 371 Euros provenant de la TUP d'AMP avec Hubert Finance
- 105 996 499 Euros provenant de la TUP de Hubert Finance avec Aryzta France.

En adéquation avec le changement de législation (nouvelles règles comptables introduites par le règlement n°2015-06 de l'ANC), le mali de fusion doit être affecté en priorité aux actifs identifiables apportés dont la valeur réelle peut être estimée de manière fiable et sur lesquels il existe des plus-values latentes.
Concernant la société, le mali technique affecté aux titres de participation est ainsi affecté aux titres de participation et a été reclassé dans un sous compte "autres immobilisations financières".

Mali technique affecté (en K€).

Titres sous jacents	Montant brut	Dépréciation	Net
FD	15 079		15 079
FND	7 698		7 698
JALLON	13 617		13 617
BPA	14 100		14 100
BPS	16 164		16 164
NG	5 498		5 498
PS	11 872		11 872
BPL	4 051		4 051
MAR	8 035		8 035
CDP	34 332		34 332
SGP	710		710
TOTAUX	131 156		131 156

Créances immobilisés
(PCG Art. 831-2 7")

Les prêts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominative.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises
(PCG Art. 831-2)

Pas d'achats de matière et marchandises sur Aryzta France

Dépréciation des matières et marchandises
(PCG 831-2/3 et 831-2/6)

Pas de stock de matières et marchandises sur Aryzta France.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances.
(PCG Art. 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Le management applique une provision pour dépréciation des créances clients basée sur leur ancienneté. En effet, la méthode historique consiste en la constatation d'une dépréciation à 100% de toutes créances clients âgées de plus de 120 jours.

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Conformément à la loi du 24 juillet 1966, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

Rémunération des dirigeants

Néant.

Disponibilités en Euro.

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Résultat financier.

L'exercice fait apparaître un résultat financier de 21 312 562 Euros, qui est constitué des éléments suivants :

- Dividendes pour 25 000 000 Euros
- Autres intérêts et produits assimilés pour 6 639 631 Euros
- Intérêts et charges assimilés pour (10 327 069) Euros

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 45 132 Euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes 45 132 Euros.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total net est de 290 760 254 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires néant et dégageant un bénéfice de 22 263 575 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

L'exercice précédent a été exceptionnellement réduit à 5 mois, du 01/08/2023 au 31/12/2023, afin de permettre à la société d'aligner son calendrier comptable sur l'année civile dès le 01/01/2024. Sur l'exercice 2024, la méthode des clôtures mensuelles en 4-4-5 a été abandonnée au profit de clôtures calendaires.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -
(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables N° 2014-03 du 05 juin 2014 et dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Activité de la société

Aryzta France est la société holding française qui détient les participations indiquées dans la liste des filiales et participations de l'annexe. Ses produits financiers, le cas échéant, sont majoritairement constitués des dividendes de ses filiales. Ses charges financières rémunèrent essentiellement l'emprunt contracté auprès d'une société irlandaise du groupe, Aryzta Bakeries Ireland.

Intégration fiscale :

La Société a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés
prévu aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.
La société a adhéré au nouveau groupe d'intégration ayant pris effet
le 1er août 2023.

La Société tête d'intégration fiscale redevable de l'impôt est la société ARYZTA France Sas.

L'impôt provisionné dans la Société correspond à l'impôt réellement dû
en l'absence d'intégration.

En application de la nouvelle convention d'intégration fiscale les économies d'impôts réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère.

Cette année le produit d'intégration fiscal constaté sur la société mère s'élève à 1 382 672 Euros.

Identité de la société mère consolidant les comptes.
(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale : ARYZTA
Forme : AG
Déclaration au 31/12/2024
Siège social : Talacker 41 - Zurich (Suisse).

Méthode de consolidation retenue : intégration globale.
En tant que mère de sous-groupe la société Aryzta France est exempte d'établissement de comptes consolidés.

Les chiffres clés du sous-groupe d'Aryzta France sont :

=> Le montant de l'actif immobilisé : 200 049 724 Euros.
=> Le montant des capitaux propres : 124 261 866 Euros.

=> Le nombre des membres du personnel employés au cours de l'exercice : 882.25

Taux d'imposition utilisé

Taux normal : 25%
Contribution sociale : 3.30% sur la tranche supérieure à 763 K€ d'IS

Capitaux propres :

Le résultat 31/12/2023 s'élevant à 3 543 404 Euros a été affecté en totalité au Report à nouveau. La société a procédé au-cours de l'exercice au versement d'un dividende de 50 000 000 euros.
Le résultat 31/12/2024 s'élève à 22 26 575 Euros.

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 168		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	27 111 121		
Autres titres immobilisés	5 000		
Prêts et autres immobilisations financières	131 156 164		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**158 272 285**		
TOTAL GENERAL	**158 277 453**		

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			5 168	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			27 111 121	
Autres titres immobilisés			5 000	
Prêts et autres immobilisations financières			131 156 164	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**158 272 285**	
TOTAL GENERAL			**158 277 453**	

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Filiales

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FRANCE DISTRIBUTION	108 000 11 254 489	100 6 000 000	2 278 732 2 278 732		107 386 942 6 432 037
FRANCE NORD DISTRIBUTION	40 000 3 794 912	100 500 000	1 323 456 1 323 456		23 763 393 1 336 317
JALLON	312 000 9 690 200	100 750 000	6 169 715 6 169 715		55 737 865 2 507 960
BOUL'PAT ATLANTIQUE	46 000 4 831 938	100 4 000 000	7 622 7 622		36 094 142 2 489 840
BOUL'PAT SERVICE	80 000 8 836 699	100 2 000 000	4 120 000 4 120 000		45 834 428 3 492 247
NORMANDIE GEL DISTRIBUTION	96 000 3 284 543	100 500 000	1 317 025 1 317 025		12 389 168 1 019 778
PATIS SERVICE	180 000 6 232 565	100 1 500 000	3 671 948 3 671 948		28 617 425 1 525 265
BOUL'PAT LITTORAL	39 987 3 071 712	100 250 000	1 695 989 1 695 989		15 053 487 782 054
COUP DE PATES	131 500 7 306 281	100 9 000 000	1 750 887 1 750 887		36 440 685 3 594 850
SOGEPAT	38 112 1 385 845	100	900 000 900 000		7 890 849 168 126
GROUPE HUBERT LOGISTIQUE	65 000 1 174 972	100	3 130 553 1 615 553		6 289 014 443 391
BELGAGEL	100 000 7 827 939	100	100 000 100 000		15 008 587 2 018 064
LUSIGEL	50 000 847 540	100 500 000	50 000 50 000		5 625 970 564 883
ABF	270 000 1 325 828	100	557 560 557 560		6 497 984 554 520
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL GENERAL				

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Provisions et dépréciations

Déclaration au 31/12/2024

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	37 635			37 635
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	**37 635**			**37 635**
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 701 435		126 500	1 574 935
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**1 701 435**		**126 500**	**1 574 935**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	1 719 866			1 719 866
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	**1 719 866**			**1 719 866**
TOTAL GENERAL	**3 458 936**		**126 500**	**3 332 436**

Dotations et reprises d'exploitation	126 500
Dotations et reprises financières	
Dotations et reprises exceptionnelles	

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Créances et dettes

Déclaration au 31/12/2024

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	131 156 164	1	131 156 163
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	127 982 513	127 982 513	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	**259 138 677**	**127 982 514**	**131 156 163**
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	8 361		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	8 361		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	175 500	175 500		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	113 520 000	113 520 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	463 287	463 287		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices	24 912	24 912		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	101 137 654	101 137 654		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**215 321 353**	**215 321 353**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	363 927 880			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	365 055 375			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Autres créances Groupe :

La rubrique groupe et associés fait apparaître un montant de 127 982 513 Euros, qui correspond aux éléments suivants :

- IS - Intégration fiscale, pour un montant de 5 901 627 Euros ;
- Aryzta AG, compte courant, pour un montant de 120 024 133 Euros ;
- Coup de Pates, compte courant, pour un montant de 2 056 753.31 Euros.

La société Aryzta France SAS a une créance de 120 024 133 Euros au 31 décembre 2024, qui se décompose comme suit :

- Principal : 120 000 000 Euros ;
- Intérêts : 24 133 Euros.

L'intégralité de cette créance a été remboursée au mois de janvier 2025.

Une convention de gestion centralisée de trésorerie a été signée le 4 août 2005 et entrée en vigueur à la même date avec les sociétés détenues par Aryzta France pour une durée indéterminée à compter du 4 août 2005. Au 31 décembre 2024, la convention de gestion de trésorerie s'élève à 78 937 804 Euros et est composée des créances et dettes suivantes :

- dette sur FRANCE DISTRIBUTION : 16 629 558 Euros
- dette sur FRANCE NORD DISTRIBUTION : 4 671 412 Euros
- dette sur JALLON : 11 773 190 Euros
- dette sur BOUL'PAT ATLANTIQUE : 7 591 023 Euros
- dette sur BOUL'PAT SERVICE : 12 518 388 Euros
- dette sur NORMANDIE GEL DISTRIBUTION : 3 740 779 Euros
- dette sur PATIS SERVICE : 6 556 551 Euros
- dette sur SOGEPAT : 1 563 641 Euros
- dette sur BOUL'PAT LITTORAL : 4 308 510 Euros
- dette sur ABF : 669 034 Euros
- dette sur GROUPE HUBERT LOGISTIQUE : 478 707 Euros
- dette sur BELGAGEL : 8 437 010 Euros.

Les autres comptes courants représentant une dette de 22 199 851 Euros sont constitués des éléments suivants :

- dette sur ARYZTA INVESTISSEMENTS : 19 588 584 Euros
- dette sur ARYZTA MANAGEMENT France : 2 611 267 Euros

Le 29 juillet 2024, la société ARYZTA AG a octroyé un prêt de 113 520 000.00 Euros, au taux de 6.75% par an et dont l'échéance est fixée au 29 juillet 2029.
La société a versé, au titre des intérêts, un montant de 3 320 460 Euros.

Le précédent emprunt, avec la société IAWS, a été intégralement remboursé le 24 juillet 2024, et a donné lieu au paiement des intérêts pour un montant de 4 491 135 Euros.

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Charges à payer

Déclaration au 31/12/2024

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
16887089	INT.COUR/EMP.IAWS FIN PP 9127		1 127 495,00	-1 127 495,00
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES			**1 127 495,00**	**-1 127 495,00**
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
40812200	FNP - HONORAIRES	22 929,00		22 929,00
40812700	FNP SERVICES BANCAIRES	5 000,00	6 600,00	-1 600,00
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**27 929,00**	**6 600,00**	**21 329,00**
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
51810001	INTERETS COURUS A PAYER A FD	38 112,62	46 160,13	-8 047,51
51810003	INTERETS COURUS A PAYER A FND	10 568,46	9 555,01	1 013,45
51810004	INTERETS COURUS A PAYER A JAL	24 384,39	32 418,00	-8 033,61
51810005	INTERETS COURUS A PAYER A BPA	15 755,72	22 088,64	-6 332,92
51810006	INTERETS COURUS A PAYER A BPS	26 351,20	28 283,28	-1 932,08
51810010	INTERETS COURUS A PAYER A NGD	7 596,61	7 698,83	-102,22
51810012	INTERETS COURUS A PAYER A PS	14 881,01	18 635,93	-3 754,92
51810013	INTERETS COURUS A PAYER A SOG	3 295,05	2 990,71	304,34
51810014	INTERETS COURUS A PAYER A BPL	8 903,29		8 903,29
51810021	INTERETS COURUS A PAYER A ABF	1 547,64	769,67	777,97
51810030	INTERETS COURUS A PAYER A GHL	1 542,81	1 031,62	511,19
51810050	INTERETS COURUS A PAYER A CDP		14 337,48	-14 337,48
51810062	INTERETS COURUS A PAYER A BEL	16 745,75	29 336,21	-12 590,46
51810091	INTERETS COURUS A PAYER A AMF	5 815,13	7 634,31	-1 819,18
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		**175 499,68**	**220 939,82**	**-45 440,14**
TOTAL CHARGES A PAYER		**203 428,68**	**1 355 034,82**	**-1 151 606,14**

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Composition du capital social

Déclaration au 31/12/2024

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	28 750 000			1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Variation des capitaux propres

Déclaration au 31/12/2024

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	101 600 391
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	101 600 391

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations	50 000 000	
Résultat de l'exercice		22 263 575
SOLDE	**27 736 425**	

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	73 863 966

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Déclaration au 31/12/2024

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	20 880 903	-1 382 672	22 263 575
Résultat exceptionnel à court terme			
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	**20 880 903**	**-1 382 672**	**22 263 575**

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Rémunération des dirigeants

Déclaration au 31/12/2024

Rubriques	Total dirigeants	Organes		
		Administration	Direction	Surveillance
Engagements financiers				
Engagements de retraite				
Avances et crédits alloués				
Rémunérations allouées				

Conditions de prêts consentis au cours de l'exercice :

Remboursements opérés pendant l'exercice :

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13).

Néant.